Rapport annuel 2024

actiris.brussels
au coeur de l'emploi



Table des matières

2024, une année clé 4

L'emploi Bruxellois 6

Actiris en bref 8

Au service des chercheurs d'emploi 9

Le contrôle de la disponibilité 11

Au service des employeurs 13

Actiris et ses partenaires 14

Les études de view.brussels 17

Budget 19

Comité de gestion 20

Pour des raisons de lisibilité, nous utilisons la forme masculine plurielle pour désigner des groupes qui contiennent à la fois des hommes et des femmes.
Toutes les illustrations de cette publication viennent du site https://storyset.com/

2024, une année clé



C'est avec fierté et engagement que je vous présente le rapport annuel 2024 d'Actiris. Cette année encore, notre organisation s'est mobilisée avec détermination pour remplir ses missions fondamentales : accompagner les chercheurs d'emploi bruxellois vers une insertion durable sur le marché du travail et soutenir les employeurs dans leurs recrutements.

Dans un contexte économique en constante mutation, marqué par des tensions sur le marché de l'emploi et des évolutions structurelles profondes, Actiris a poursuivi ses efforts pour offrir des services toujours plus adaptés, accessibles et efficaces. Nos équipes, ainsi que nos nombreux partenaires, ont redoublé d'énergie pour répondre aux besoins spécifiques de chaque usager, qu'il s'agisse de jeunes en quête de leur premier emploi, de personnes en reconversion ou d'entreprises à la recherche de profils qualifiés.

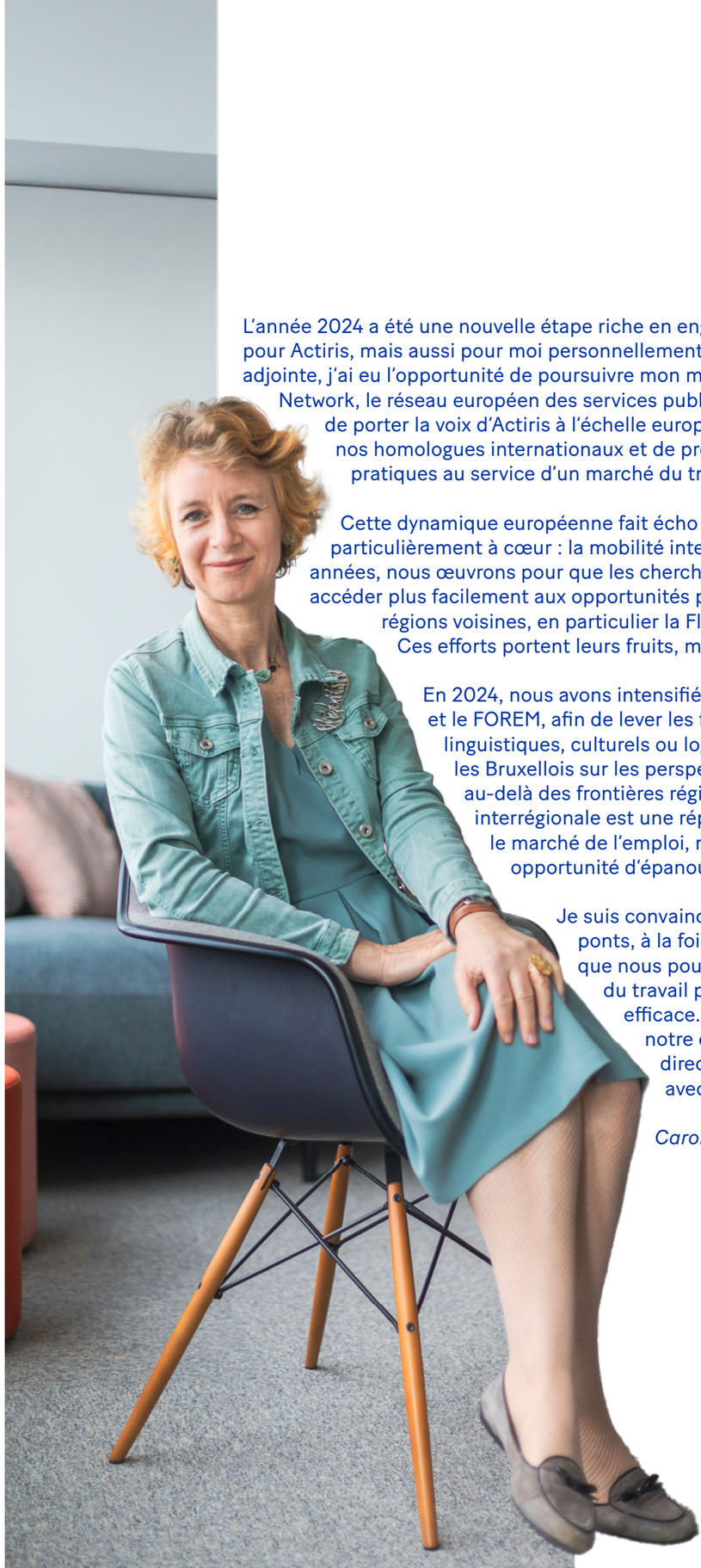
L'année 2024 a également été marquée par un renforcement significatif de notre collaboration avec nos homologues régionaux : Bruxelles Formation, le FOREM en Wallonie et le VDAB en Flandre. Ces coopérations renforcées nous permettent de mieux coordonner nos actions, de fluidifier les parcours professionnels entre les régions et de répondre de manière plus cohérente aux enjeux du marché de l'emploi belge dans son ensemble.

Face aux défis persistants – qu'ils soient liés à la transition numérique, aux pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs ou aux inégalités d'accès à l'emploi – Actiris reste résolument tourné vers l'avenir.

Nous continuerons à innover, à évaluer nos pratiques et à renforcer notre impact, avec un seul objectif : faire de l'emploi un levier d'inclusion et de développement pour tous les Bruxellois.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de nos collaborateurs, partenaires et usagers pour leur confiance et leur engagement. Ensemble, nous construisons un avenir professionnel plus juste, plus solidaire et plus dynamique

Cristina Amboldi



L'année 2024 a été une nouvelle étape riche en engagements et en perspectives pour Actiris, mais aussi pour moi personnellement. En tant que directrice générale adjointe, j'ai eu l'opportunité de poursuivre mon mandat à la présidence du PES Network, le réseau européen des services publics de l'emploi. Ce rôle me permet de porter la voix d'Actiris à l'échelle européenne, de renforcer les liens avec nos homologues internationaux et de promouvoir l'échange de bonnes pratiques au service d'un marché du travail plus inclusif, agile et résilient.

Cette dynamique européenne fait écho à un enjeu qui me tient particulièrement à cœur : la mobilité interrégionale. Depuis plusieurs années, nous œuvrons pour que les chercheurs d'emploi bruxellois puissent accéder plus facilement aux opportunités professionnelles offertes par nos régions voisines, en particulier la Flandre et la périphérie bruxelloise. Ces efforts portent leurs fruits, mais nous devons aller plus loin.

En 2024, nous avons intensifié notre collaboration avec le VDAB et le FOREM, afin de lever les freins à la mobilité – qu'ils soient linguistiques, culturels ou logistiques – et de mieux informer les Bruxellois sur les perspectives concrètes qui s'offrent à eux au-delà des frontières régionales. Car oui, la mobilité interrégionale est une réponse concrète aux tensions sur le marché de l'emploi, mais elle est aussi une formidable opportunité d'épanouissement professionnel.

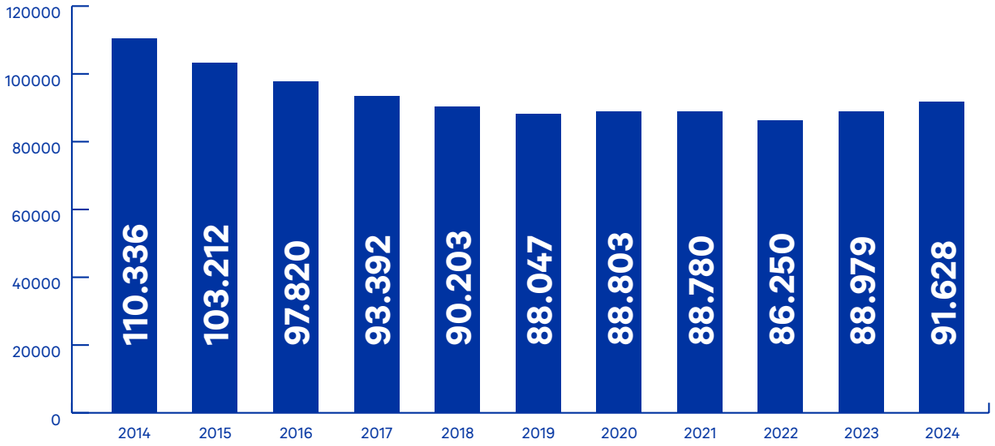
Je suis convaincue que c'est en renforçant ces ponts, à la fois entre régions et entre pays, que nous pourrons construire un marché du travail plus fluide, plus solidaire et plus efficace. Ce rapport annuel témoigne de notre engagement collectif dans cette direction. Je vous invite à le découvrir avec attention et curiosité.

Caroline Mancel

L'emploi bruxellois

En 2024, la Région bruxelloise comptait 91.628 chercheurs d'emploi en moyenne annuelle, une augmentation de 3% par rapport à 2023.

Évolution des DEI en moyenne annuelle | Région de Bruxelles-Capitale : 2014 - 2024



Le taux de chômage atteint quant à lui 14,6%, une augmentation de +0,4% par rapport à 2023. Depuis 2014, le taux de chômage a baissé de -5,5%.

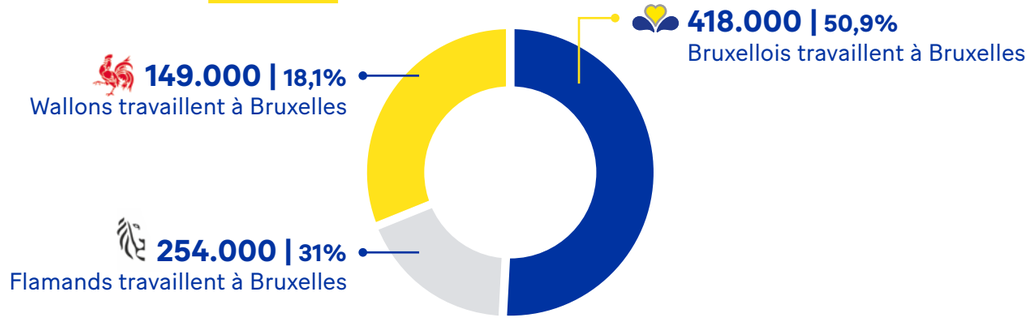
Après une longue période de diminution du chômage entre 2014 et 2020, les différentes crises successives survenues (crise sanitaire, crise énergétique et la forte inflation) ont impacté défavorablement l'évolution des chiffres du chômage. La détérioration des chiffres du chômage en 2024 par rapport à 2023 s'explique principalement par la conjonction des 3 éléments suivants :

1. Une partie importante de l'augmentation annuelle des chercheurs d'emploi s'explique par le changement de durée de validité d'inscription des chercheurs d'emploi inscrits dans la catégorie dite "05" à savoir les chercheurs d'emploi bénéficiant d'un revenu d'intégration. La hausse annuelle du nombre de chercheurs d'emploi sans tenir compte de la catégorie 05 est de +0,7%.
2. La détérioration de la conjoncture économique qui entraîne une diminution de la demande de main d'œuvre. Actiris observe une diminution des offres d'emploi directement reçues par ses services (hors intérim) de -18,7% en 2024 par rapport à 2023. Il est également à noter que la Région Bruxelles Capitale a connu une hausse du nombre de faillites de +14,5% en 2024 par rapport à 2023.
3. Depuis 2022, de plus en plus de jeunes s'inscrivent chez Actiris : Entre 2022 et 2023, de nombreux jeunes ont décidé de prolonger leurs études à cause de la crise sanitaire et se sont inscrits pour la première fois soit en 2022 ou encore en 2023 auprès d'Actiris. Les années 2023 et 2024 ont été marquées par une conjoncture économique défavorable et moins de jeunes ont trouvé un emploi directement sans s'inscrire auprès d'Actiris. Il faut aussi prendre en compte un effet démographique important: en effet, entre 2018 et 2023, la Région de Bruxelles-Capitale a vu le nombre de jeunes (18 à 29 ans) augmenter de +6,2%.

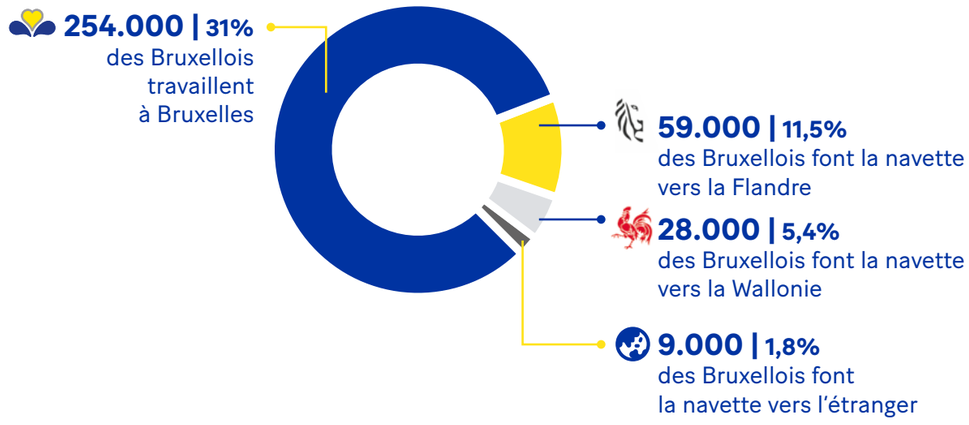
La moitié des emplois occupés par des Bruxellois

Les emplois dans la Région de Bruxelles sont pour un peu plus que la moitié (51%) occupés par les Bruxellois eux-mêmes. 49% des emplois bruxellois sont occupés par des Flamands ou des Wallons.

Qui travaille à Bruxelles ?



Où travaillent les Bruxellois ?



Actiris en bref

Actiris a pour ambition d'être un réel modèle de diversité. En reflétant la diversité de la société en interne, Actiris peut ainsi mieux répondre aux besoins du marché du travail.
Actiris croit fermement que la diversité est une valeur ajoutée dans l'exécution de ses activités principales.

Nombre de collaborateurs chez Actiris au 31/12/2024

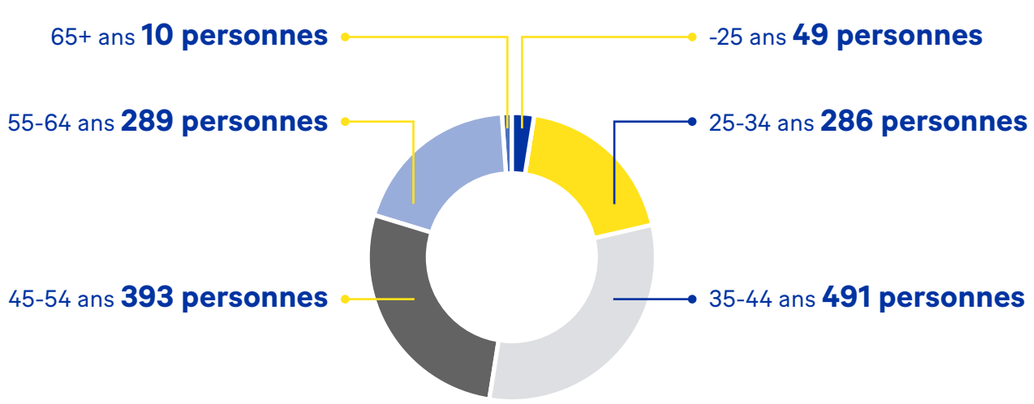
1.518 personnes

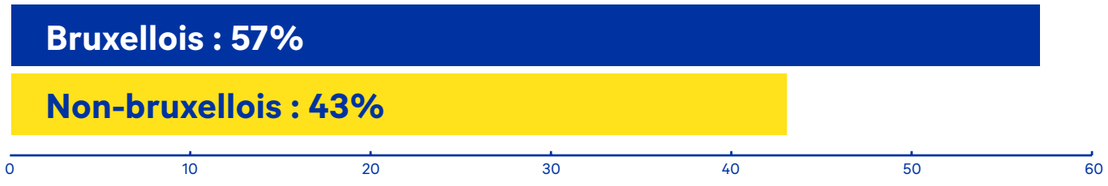
1.291 ETP



515 hommes

1.003 femmes





En 2024, 31 personnes ayant un handicap reconnu travaillaient chez Actiris, soit 2,04%.

Actiris Academy

Actiris offre à ses collaborateurs la possibilité de suivre jusqu'à 11 jours de formation par an, et ce, dans différents domaines : langues, informatique, communication, bien-être, diversité, législation, gestion de projet... Ainsi, les employés d'Actiris peuvent continuer à développer leurs compétences et en acquérir de nouvelles en fonction de leurs besoins.

Au service des chercheurs d'emploi

Après avoir initié les bilans de compétences numériques et linguistiques en 2023 pour les jeunes chercheurs d'emploi, Actiris les a étendus en 2024 à toute personne s'inscrivant ou se réinscrivant sans distinction d'âge.

Afin d'optimiser la collaboration avec les partenaires d'Actiris, les séances dites « all in adressage » ont été relancées avec, dans un premier temps, les Missions Locales et les partenaires spécialisés dans l'accompagnement des 50+ et des primo arrivants. Ces séances consistent à inviter les chercheurs d'emploi sélectionnés à une séance d'information conjointe Actiris/partenaire à l'issue de laquelle le chercheur d'emploi est directement orienté vers le partenaire.
La prise en charge par un partenaire est dès lors assurée et le chercheur d'emploi adéquatement informé.

Afin de favoriser la mise à l'emploi des chercheurs d'emploi, l'organisation a mis en place des ateliers de coaching destinés à préparer le chercheur d'emploi à un jobdating. L'atelier consiste en une séance d'information et de sensibilisation des chercheurs d'emploi sur les particularités et les attentes du jobdating. Cette séance d'information est suivie d'un coaching collectif travaillant sur les soft skills et la posture du chercheur d'emploi afin de mettre toutes les chances de son côté lors d'un entretien avec un employeur et enfin, d'un coaching individuel basé sur une mise en situation réelle.

En 2024, 2 ateliers ont été organisés dans les secteurs du nettoyage et des titres services et 41 chercheurs d'emploi ont ainsi pu ensuite participer à un jobdating de manière parfaitement préparée.

Dans le cadre de la politique renforcée de réintégration au travail des malades de longue durée, Actiris a créé un service uniquement dédié à ce public. Le service « Réintégration des assurés sociaux INAMI » a réalisé 491 nouveaux accompagnements en 2024.

Face au faible taux de présence des chercheurs d'emploi aux séances d'information qui suivent l'inscription, Actiris a mis en œuvre des mesures visant à augmenter le nombre de chercheurs d'emploi reçus en séance d'information. Celui-ci est passé de 14.870 chercheurs d'emploi en 2023 à 18.032 en 2024. Pour les jeunes, le taux de présence est passé de 25% à 41%.

En décembre 2024, la Cité des métiers de Bruxelles a organisé l'Autumn School du Réseau International des Cités des Métiers.
Durant 3 jours, 170 professionnels en provenance de 19 Cités des métiers ont échangé à propos des enjeux rencontrés dans leurs pratiques professionnelles et ont également partagé de nombreuses pratiques inspirantes lors des 24 ateliers organisés



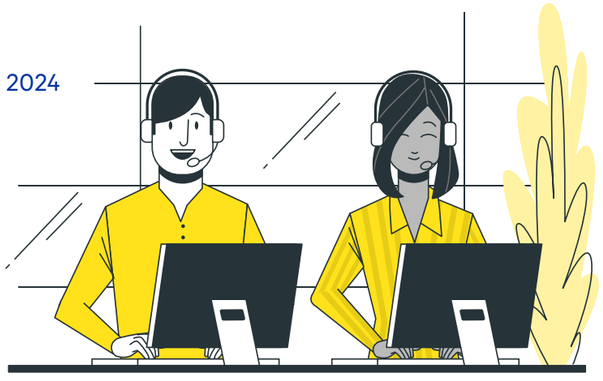
Le contact center

Notre contact center a joué un rôle essentiel pour maintenir le lien avec les chercheurs d'emploi bruxellois.

Le nombre d'appels reçu durant l'année 2024
219.985 appels reçus

Le temps d'attente moyen
1 min 25 secondes

Le nombre de mails traités
16.535 mails



La plateforme de langue en ligne Brulingua

La plateforme de langue en ligne Brulingua permet aux Bruxellois d'apprendre gratuitement 24 langues : le néerlandais, l'anglais, le français et l'allemand. Depuis 2020, cette plateforme existe également en application mobile.

Le nombre de nouveaux apprenants inscrits sur Brulingua était de 25.979 en 2024.
En tout, la plateforme comptait 34.322 apprenants actifs.

Les chèques langues

En 2024, 7.067 personnes ont bénéficié de chèques langues.

Les chèques TIC

En 2024, nous comptons 1.723 bénéficiaires distincts de Chèques TIC.

Le travail des antennes

En 2024, 34.554 inscriptions en antenne ont été réalisées ainsi que 25.431 Job Info, 21.128 bilans professionnels et 13.820 suivis en présentiel.

Le contrôle de la disponibilité

Évaluation des jeunes qui demandent une allocation d'insertion (positives, négatives , non-concluantes et total) :

Dispo J	2024
Positives	6.007
Négatives	2.056
Non-concluantes	8.132
Total	**16.195**

En 2024, le nombre total de décisions est 20% plus élevé qu'en 2023. Cette augmentation s'explique principalement par un nombre plus important de jeunes inscrits en Stage d'Insertion Professionnelle. Le taux de décisions positives et de décisions négatives sont quant à eux, relativement similaire par rapport à l'année dernière.

Pour rappel, il n'y a pas de sanctions en Dispo J ; le jeune doit obtenir deux évaluations positives pour ouvrir son droit aux allocations d'insertion.

Évaluation des chercheurs d'emploi qui reçoivent une allocation (positives, négatives, non-concluantes et total)

Dispo G	2024
Positives	3.109
Négatives	2.096
Non-concluantes	10.671
Total	**15.876**

En 2024, Actiris a mené 15.876 évaluations. Il s'agit d'une évaluation des étapes entreprises par les chercheurs d'emploi bénéficiant d'une allocation dans le but de trouver un emploi. Sur un total de 15 876 évaluations, 20% étaient positives, 13% négatives et 67% non concluantes.

Disponibilité passive (sans conséquence, négatives, non-concluantes et total)

	2024
Sans suite	436
Négatives	848
Non-concluantes	1.025
Total	**2.309**

La disponibilité dite passive concerne les chercheurs d'emploi qui ne répondent pas aux convocations. Dans 19% des cas, la décision n'a pas de conséquences parce que le chercheur d'emploi a pu justifier son absence. 37 % étaient négatives et 44 % non concluantes.

La dispense de la recherche active d'emploi

En Région bruxelloise, 8.181 chercheurs d'emploi ont repris des études ou commencé une formation et ont donc pu bénéficier d'une dispense de recherche active d'emploi en 2024.
Parmi eux, 27% étaient concernés par une formation/des études de longue durée (c'est-à-dire plus de 9 mois). 22% ont suivi une formation transversale, de cours généraux ou de remise à niveau.
23% ont suivi des études ou une formation menant à un métier en pénurie. Les métiers en pénurie concernés sont essentiellement ceux du domaine de la santé mais également, à moindre échelle, du domaine de l'enseignement, la construction et l'IT.



Au service des employeurs

Actiris continue de se concentrer sur trois engagements envers les employeurs bruxellois : les informer sur tout ce qui touche à l'emploi, leur proposer une offre multiservices pour les aider à recruter et proposer des solutions sur mesure aux employeurs qui s'engagent à former les demandeurs d'emploi.

Offres d'emploi 2024

Actiris a reçu directement 46.102 offres d'emploi en 2024, c'est une baisse de -27% par rapport à 2023. 10.905 employeurs bruxellois sont clients d'Actiris soit une couverture de 28,4%.

Les conventions avec les employeurs

4 nouvelles conventions ont été conclues avec des employeurs afin de leur proposer un suivi ou un recrutement sur mesure. Cela représente un total de 464 conventions en cours avec des employeurs bruxellois en 2024.

Le nombre d'événements et de visites d'entreprises par les consultants employeurs

Nos consultants employeurs ont répondu présent à 169 événements. 4.792 rencontres avec des employeurs ont eu lieu en 2024.

Stage First et les avantages employeurs

603 jeunes ont acquis une première expérience professionnelle via un stage First.

Chercheurs d'emploi partis en stage en dehors de nos frontières

71 chercheurs d'emploi ont réalisé un stage professionnel en dehors de nos frontières grâce aux services d'Actiris International.

Cofinancé par l'Union européenne

Les labels diversité

Le service Diversité a permis en 2024 :

- 47 plans de diversité ont été établis et approuvés par le Comité de gestion d'Actiris
- 22 déclarations d'intention en matière de diversité et d'inclusion ont été signées (sans qu'un plan de diversité ne soit immédiatement lancé)
- 31 évaluations d'un plan de diversité ont été validées par le Comité de gestion d'Actiris.

A noter qu'à la fin 2024, 380 entreprises et institutions bruxelloises des secteurs privé et public disposaient d'un plan de diversité. Ensemble, ils emploient 133.310 travailleurs.

Pour l'année 2024, 22 entreprises ont reçu le label de diversité. Lors de l'événement au cours duquel les labels de diversité 2024 ont été distribués, un moment réseau a été organisé où des entreprises qui n'ont aucune expérience en matière de plan de diversité ont pu faire la connaissance d'entreprises labellisées.

Actiris et ses partenaires

Actiris a collaboré avec 200 partenaires

200 partenaires accompagnent des groupes cibles spécifiques et aident Actiris via leur expertise et des méthodes adaptées. Grâce à eux, nous pouvons proposer davantage de solutions aux chercheurs d'emploi bruxellois.

Gestion des mesures d'aides à l'emploi

11.720 personnes ont bénéficié d'emplois subsidiés et de primes à l'embauche

Évaluation des mesures d'aide à l'emploi

En 2023, Actiris a contribué à l'évaluation régionale des mesures d'aide à l'emploi lancé par le gouvernement et sur base des conclusions de cette évaluation, a participé au lancement de projets de réformes de certaines mesures, plus précisément :

- un projet visant l'augmentation et la simplification de la mise à l'emploi et le maintien à l'emploi des personnes en situation de handicap à travers :
 - la clarification, la simplification et l'amélioration du parcours des chercheurs d'emploi (et travailleurs) en situation de handicap et de l'offre de services qui leur sont proposés ; ainsi que l'adaptation des procédures d'accompagnement ;
 - la création d'une prime à l'emploi pour les personnes bruxelloises en situation de handicap
- un projet visant à réformer le plan Activa.brussels pour rendre plus attractif ce dispositif incitant à la formation et pour favoriser l'accès à l'emploi des jeunes infra-qualifiés et des chercheurs d'emploi âgés de 57 ans et plus.

Gestion des partenariats

37.408 chercheurs d'emploi ont été accompagnés par nos partenaires ; 10.019 chercheurs d'emploi ont bénéficié de mesures de levier (Chèques, Equivalence-diplôme)

Passage à MyActiris

En 2024, le Réseau des Partenaires d'Actiris est définitivement passé à l'utilisation de My Actiris pour l'enregistrement de leurs activités dans les dossiers des chercheurs d'emploi.
Avec l'aide des Business Analysts et des référents réseau de la Direction Partenariats, une équipe de développeurs IT a transféré les fonctionnalités d'enregistrement d'IBIS vers My Actiris pour 16 dispositifs de partenariat différents. De la mi-juin à la mi-décembre, le service Support Réseau a organisé 64 sessions et une vingtaine de webinaires complémentaires afin de former environ 700 collaborateurs partenaires supplémentaires à l'enregistrement dans My Actiris. Aujourd'hui, environ 900 utilisateurs individuels disposent d'un accès partenaire à My Actiris.

Les coordinations locales

En 2024, les Coordinations locales ont renforcé l'animation de l'écosystème de l'insertion professionnelle en Région bruxelloise. En tant qu'interface entre Actiris et les partenaires, il favorise une meilleure articulation entre les besoins locaux et les dispositifs régionaux, autour ce autour de l'antenne du territoire. Les missions des Coordinations locales s'articulent autour de trois axes principaux : renforcer les liens entre le niveau local et régional afin de garantir la cohérence et l'efficacité des actions menées en faveur des chercheurs d'emploi (CE) et des employeurs, assurer une veille continue sur les besoins locaux et encourager la synergie partenariale à travers la coconstruction de projets.

En 2024, plus de trente comités de pilotage regroupant 94 partenaires au total, ont été organisés afin de poursuivre les synergies entre acteurs, l'interface entre le local et la région et relayer les enjeux locaux.

Au niveau des projets, plus de 30 partenaires locaux (CPAS, Missions locales, services emploi communaux...), mais aussi des services internes et d'experts externes ont été mobilisés pour développer des projets dont la mise en œuvre s'étend sur 2024 et 2025. Quatre projets pilotes innovants ont vu le jour, portant sur des enjeux majeurs et dont les premières actions ont été menées en 2024 :



- l'intelligence artificielle : enquête auprès des travailleurs ISP et CE sur l'utilisation et perception de l'IA, inventaire des outils existants pour répondre aux enjeux, préparation du programme de formation
- la mobilité interrégionale : analyse des services existants, construction actions de sensibilisation auprès de CE, partenaires et entreprises en périphérie
- la fragilité psychologique des CE : inventaire experts santé mentale et construction formation pour les conseillers « détection, orientation et comment agir »
- les nouvelles méthodes de matching entre candidats et employeurs : benchmaking au niveau national et international et co-construction du programme avec les CE, Employeurs et partenaires
- En parallèle, cinq projets « Trajet de l'emploi » ont été conçus sous forme de Jobdays/ Jobdatingscouvrant l'ensemble de la Région, avec des actions préparatoires pour maximiser les chances de rencontre réussie entre CE et employeurs.
 Des premiers trajets ont eu lieux : Job Connexion, Printemps de l'Emploi...
 Dans ce cadre, 31 comités d'accompagnement des projets ont eu lieu en 2024, organisés et pilotés par les Coordinateurs locaux conjointement avec les porteurs de projet.

Ces initiatives traduisent l'engagement des Coordinations locales d'Actiris à impulser des réponses concrètes, innovantes et concertées face aux enjeux du marché de l'emploi bruxellois.

Actiris et ses Relations internationales

Actif dans les réseaux européens et internationaux, Actiris partage ses bonnes pratiques et s'inspire des rencontres avec ses homologues. Les collaborateurs d'Actiris, experts de leur domaine, sont régulièrement invités à participer à des événements qui peuvent avoir différents formats :

Au niveau européen, le PES Network, réseau européen des Services Publics de l'Emploi est un lieu privilégié pour échanger avec les autres services publics d'emploi. Des experts d'Actiris ont participé à des activités sur des thèmes divers et variés. D'autres services ont utilisé le réseau européen pour réaliser des benchmarkings en posant des questions écrites aux membres du réseau ou en rendant visite à un Service Public d'Emploi en particulier. Ces activités permettent de nourrir la stratégie d'Actiris et d'améliorer son offre de services.

Du 1 juillet 2023 jusqu'au 30 juin 2025, Caroline Mancel, directrice-générale adjointe d'Actiris, préside le « Board » du PES Network. A son initiative, le PES Network a publié en 2024 son premier Mémorandum avec des propositions clés pour relever les défis des marchés de l'emploi en Europe et appelant à l'action les dirigeants de l'UE. Ce Mémorandum a été présenté à la Conférence de la Hulpe en avril 2024, lors de laquelle l'UE, les partenaires sociaux et la société civile ont renouvelé leur engagement en faveur d'une Europe sociale plus forte en signant une déclaration sur l'avenir de l'Europe social ou « Déclaration de la Hulpe ».

Actiris est également membre de WAPES (World Association of Public Employment Services), et des experts participent chaque fois qu'opportun, aux conférences et aux groupes de travail organisés dans ce cadre.

Actiris exerce par ailleurs le mandat Synerjob de représentation de la Belgique au sein du réseau des coordinateurs nationaux de la Commission européenne sur la Garantie pour la Jeunesse. Actiris a ainsi participé à deux réunions de ce réseau à Bruxelles en mars et en octobre 2024. A cette occasion, les thèmes de la qualité des stages et des jeunes en situation de NEETs ont notamment été abordés.

Actiris reçoit également des délégations pour des visites d'études. En 2024, 11 délégations étrangères sont venues se familiariser avec notre écosystème partenarial, la gestion du Fond Social Européen ESF+, notre engagement dans la promotion de la diversité sur le marché de l'emploi et l'intégration des personnes porteuses de handicap, le travail de nos partenaires avec des publics fragilisés, notre approche des services aux employeurs, l'accompagnement des jeunes, l'auto-création d'emploi, etc.

Actiris propose également des experts pour des missions d'assistance technique en renforcement des capacités auprès d'homologues. Dans le cadre de nos accords de coopération signés avec Socieux+ (Commission européenne) et Enabel (Agence belge de coopération technique pour le développement), mais également suite à des demandes ad hoc par exemple de la Commission européenne, en 2024 nous avons travaillé avec, le Maroc, l'Algérie, la Corée, la France et de nombreux pays européens.

Ces rencontres nous permettent d'échanger sur des défis partagés et sont toujours riches d'apprentissages mutuels et de découvertes interculturelles, stimulations dont bénéficient directement les collaborateurs d'Actiris.

Les études de view.brussels

view.brussels, l'Observatoire bruxellois de l'Emploi et de la Formation, identifie les tendances sur le marché du travail bruxellois permettant de répondre aux défis de demain. En 2024, view.brussels a publié ses études récurrentes ainsi que de nouvelles analyses, portant notamment sur l'impact de la transition économique verte et de l'intelligence artificielle sur le marché de l'emploi bruxellois.



- **Estimation quantitative des emplois indirects des musées situés en Région de Bruxelles-Capitale**
 Décembre 2024
 De nombreux acteurs économiques souhaitent aujourd'hui objectiver le rôle qu'ils jouent dans l'économie et en particulier chiffrer le nombre d'emplois qui dépendent d'eux. Le secteur muséal bruxellois, représenté par Brussels Museums et sa centaine de membres, s'inscrit dans cette démarche et est à l'initiative, via Actiris, de l'analyse d'impact faisant l'objet du présent rapport.



- **Impact de l'intelligence artificielle sur le marché du travail bruxellois**
 Décembre 2024
 L'évolution de l'intelligence artificielle (IA) devrait avoir un impact majeur sur le marché du travail. Contrairement à d'autres évolutions (notamment la digitalisation ou la transition environnementale) qui touchent plus généralement les travailleurs plus faiblement qualifiés, l'IA a ceci de particulier qu'elle devrait concerner l'ensemble des catégories de travailleurs.
 Selon les calculs de view.brussels, environ 73 % des personnes actives occupées résidant en Région bruxelloise seront fortement exposées à l'IA dans les années à venir.



- **Le marché de l'emploi en Région de Bruxelles-Capitale en 2023**
 Décembre 2024
 La crise inflationniste, née au début de l'année 2022 en raison du conflit russo-ukrainien, a eu un impact modéré sur l'économie bruxelloise en 2023. Toutefois, contrairement aux deux années précédentes, marquées par une reprise économique après la crise du Covid, des signes de ralentissement économique ont commencé à apparaître au cours de l'année 2023. En effet, certains des indicateurs utilisés dans ce rapport pour analyser le marché de l'emploi ont évolué négativement, tandis que d'autres ont continué à progresser, renforçant le caractère contrasté de cette année.



- **Détermination des besoins en emploi et en formation**
 Octobre 2024
 La nouvelle étude de view.brussels, en collaboration avec Bruxelles Formation explore les tendances démographiques à venir, le profil des personnes en formation et à la recherche d'un emploi, les enjeux sectoriels et les métiers qui recrutent. Des recommandations pour adapter l'offre de formation aux besoins du marché de l'emploi sont formulées à la fin de l'étude.



- **Emploi et chômage ouvrier en Région de Bruxelles-Capitale**
 Octobre 2024
 Qui sont les ouvriers et ouvrières d'aujourd'hui ? Quels emplois occupent ces personnes et dans quels secteurs évoluent-elles ? Autant de questions auxquelles cette nouvelle étude de view.brussels s'efforce de répondre.
 Au fil des années, l'emploi ouvrier a changé, il s'est recomposé.
 Les ouvriers et ouvrières d'aujourd'hui ne sont plus celles d'hier : leur frange industrielle ayant décliné au profit d'une frange davantage tertiaire.



- **Analyse des fonctions critiques en Région de Bruxelles-Capitale**
 Octobre 2024
 Ce rapport présente les fonctions critiques, dont les métiers en pénurie, et les facteurs explicatifs à l'origine des difficultés de recrutement.



- **Analyse de l'impact de la transition économique verte en Région de Bruxelles-Capitale**
 Juillet 2024
 Quels sont les futurs emplois verts et les qualifications nécessaires pour prétendre à ceux-ci ? Actuellement environ 66.000 postes verts existent en Région bruxelloise dans les six secteurs de la Shifting Economy. Et ce n'est que le début : une augmentation de 184% pourrait s'observer en 2030 et pourrait même atteindre 346% d'ici 2040. Cela signifie que 80% des emplois dans la Shifting Economy seront des emplois verts.



- **Principaux résultats de l'Enquête sur les Forces de Travail pour la Région bruxelloise**
 Juillet 2024



- **Analyse des fonctions critiques en Région de Bruxelles-Capitale**
 Février 2024
 Problème connu et traité depuis plusieurs années, les difficultés de recrutement et la problématique des fonctions critiques font l'objet d'une attention toute particulière de la part des employeurs, mais aussi des médias et des pouvoirs publics, en particulier depuis la crise sanitaire en 2020 et la reprise de l'activité en 2021 qui sont venues renforcer les tensions sur le marché de l'emploi.



- **Le marché de l'emploi en Région de Bruxelles-Capitale en 2022**
 Février 2024
 Après les impacts négatifs liés à la crise du coronavirus, l'année 2022 montre une reprise de l'activité économique. En effet, de nombreux indicateurs du marché de l'emploi qui avaient connu un ralentissement, voire une diminution durant les deux années précédentes, évoluent à nouveau positivement. Pour cette édition, une analyse thématique sur les jeunes a été réalisée.

Budget

Dépenses 2024	Budget final		Dépenses réalisées		Pourcentage d'exécution
Source	**En EUR**	**%**	**En EUR**	**%**	**%**
Frais de fonctionnement Actiris	178 586 000,00	23,27%	167 894 145,47	23,01%	94,01%
Chèques aux chercheurs d'emploi	8 262 000	1,08%	6 751 615,70	0,93%	81,72%
Partenariats avec d'autres intervenants du marché de l'emploi	60 237 000	7,85%	57 709 078,40	7,91%	95,80%
Conventions avec des secteurs professionnels - centres de référence	5 161 000	0,67%	4 863 102,86	0,67%	94,23%
Postes de travail subventionnés - ACS	205 865 000	26,82%	200 852 843,82	27,52%	97,57%
Placement infrascolarisés - PTP	2 050 000	0,27%	1 794 097,19	0,25%	87,52%
Emploi des jeunes - initiatives transversales	9 263 000	1,21%	8 808 945,20	1,21%	95,10%
Initiatives spécifiques en matière d'emploi	14 000	0,00%	9 629,80	0,00%	68,78%
Lutte contre la discrimination à l'embauche	828 000	0,11%	566 665,86	0,08%	68,44%
6ième Reforme de l'Etat	234 783 000	30,59%	225 018 303,81	30,84%	95,84%
Garantie Jeunes	8 342 000	1,09%	7 144 229,36	0,98%	85,64%
Contrats d'insertion	7 883 000	1,03%	7 330 236,45	1,00%	92,99%
Réforme aide à l'emploi	7 547 000	0,98%	4 669 212,31	0,64%	61,87%
Economie sociale	36 326 000	4,73%	34 481 645,16	4,73%	94,92%
Plan de relance	860 000	0,11%	464 000,00	0,06%	53,95%
Crise Ukraine	498 000	0,06%	377 853,99	0,05%	75,87%
Accord non-marchand 2021-2024	1 001 000	0,13%	1 000 000,00	0,14%	99,90%
Total	**767 506 000**	**100,00%**	729 735 605,38	**100%**	**95,08%**

Recettes 2024	Budget final		Recettes réalisées		Pourcentage d'exécution
Source	**En EUR**	**%**	**En EUR**	**%**	**%**
Région de Bruxelles-Capitale	731 648 000,00	95,33%	723 380 987,83	95,99%	99%
Etat Fédéral	1 621 000,00	0,21%	4 700 659,27	0,62%	290%
Recettes Européennes	11 550 000,00	1,50%	1 333 329,47	0,18%	12%
Divers	22 687 000,00	2,96%	24 159 481,86	3,21%	106%
Total	**767 506 000,00**	**100%**	**753 574 458,43**	**100%**	**98%**

Comité de Gestion

Président
Landry Mawungu

Vice-président
Michel Kutendakana

Représentants des travailleurs
Jean-Michel Cappoen
Benoit Dassy
Michaël Dufrane
Maxime Nys
Celie Huybens
Khadija Khourcha
Florence Lepoivre

Représentants des employeurs
Alexandre Cleven
Océane Cougneau
Jan De Brabanter
Joelle Evenepoel
Bruno Gérard
Thierry Devillez
Jean-Christophe Vanderhaegen

Commissaires du gouvernement
Christophe T'Sas
Wim Smet

Actiris | Avenue de l'Astronomie, 14. 1210 Bruxelles | www.actiris.brussels | 0800 35 123